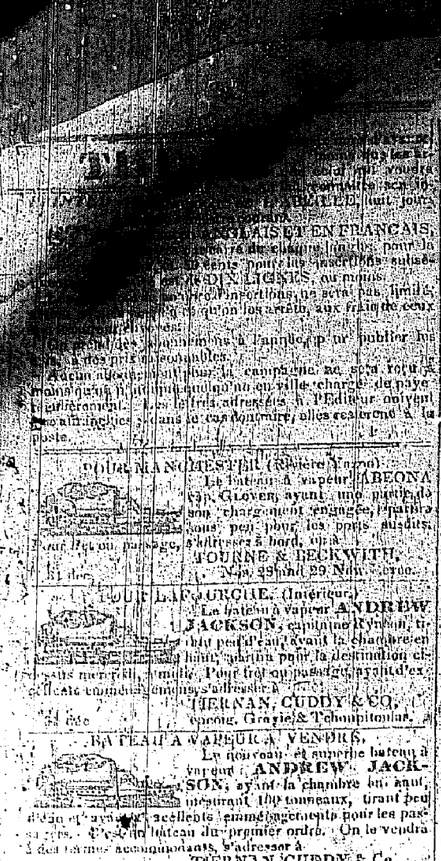

TIERNAN, CUDDY & CO,
succrs. Gravier & Tchoupitoulas.

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI & PITTSBURG.
Le bateau à vapeur CALEDONIA, capitaine J. Moore, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, partira immédiatement.
Pour le reste du fret ou passage dans la chambre et sur le pont, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
28 et 29, Nouvelle-Levée.

Les paquets réguliers de la Nouvelle-Orléans à St. Martinville, par le bateau à vapeur TRANSPORT & EXPEDIMENT.

Le TRANSPORT, capitaine E. Patterson, partira de la Nouvelle-Orléans pour se rendre à Plaquemine, tous les samedis à midi, et de Plaquemine pour retourner à la Nouvelle-Orléans tous les lundis, après avoir débarqué ses passagers avec le bateau à vapeur ENTERTAINMENT, qui arrivera de St. Martinville, village Sauvage tous les lundis, et repartira pour ce même village tous les mardis.

Les bateaux sont pourvus d'un entrepôt pour recevoir les marchandises au village Sauvage, et d'une personne de confiance pour y surveiller. Le Transport n'allant pas plus loin que Plaquemine, pourra en cas de mauvais temps, ou pour tout autre empêchement, débarquer le fret qui sera mis à son bord, et le faire suivre par le premier passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR MANCHESTER, (Rivière Yazoo).
Le bateau à vapeur ABEONA (3e.) Glover, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu pour les ports susdits. Pour le reste du passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
Nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR LA FOURCHE, (Intérieur).
Le bateau à vapeur ANDREW JACKSON, capitaine Rowland, ayant partie de son chargement engagée, partira pour la destination ci-dessus incessamment. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à
TIERNAN, CUDDY & CO,
succrs. Gravier & Tchoupitoulas.

BATEAU A VAPEUR A VENDRE.
Le nouveau et superbe bateau à vapeur ANDREW JACKSON, ayant la chambre en arrangement, huit tonneaux, tirant peu d'eau et offrant d'excellents emménagements pour les passagers. C'est un bateau du premier ordre. On le vendra à des termes accommodants, s'adresser à
TIERNAN, CUDDY & Co,
succrs Gravier & Tchoupitoulas.

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI & PITTSBURG.
Le bateau à vapeur CALEDONIA, capitaine J. Moore, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, partira immédiatement.
Pour le reste du fret ou passage dans la chambre et sur le pont, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
28 et 29, Nouvelle-Levée.

Les paquets réguliers de la Nouvelle-Orléans à St. Martinville, par le bateau à vapeur TRANSPORT & EXPEDIMENT.

Le TRANSPORT, capitaine E. Patterson, partira de la Nouvelle-Orléans pour se rendre à Plaquemine, tous les samedis à midi, et de Plaquemine pour retourner à la Nouvelle-Orléans tous les lundis, après avoir débarqué ses passagers avec le bateau à vapeur ENTERTAINMENT, qui arrivera de St. Martinville, village Sauvage tous les lundis, et repartira pour ce même village tous les mardis.

Les bateaux sont pourvus d'un entrepôt pour recevoir les marchandises au village Sauvage, et d'une personne de confiance pour y surveiller. Le Transport n'allant pas plus loin que Plaquemine, pourra en cas de mauvais temps, ou pour tout autre empêchement, débarquer le fret qui sera mis à son bord, et le faire suivre par le premier passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
Le bateau à vapeur LOUISIANA, capitaine Riou, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira de suite. Pour le reste du passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
Nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
Le bateau à vapeur MICHIGAN, capit. Alex. Scott, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu, pour les dits ports. Pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
No. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR BALTIMORE.
Le brick fin voilier HOPE, doublé et chevillé en cuivre, partira pour le dit port, dans le plus bref délai. Pour fret et passage, s'adresser à
HARRISON, BROWN & CO.

POUR LIVERPOOL.
Le navire américain SENATOR, capitaine Wm. Storey, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de balles au passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau No. 60,
TIERNAN, CUDDY & CO,
succrs. Gravier & Tchoupitoulas.

POUR LE HAVRE.
Le navire fin voilier et bel navire SENATOR, capitaine Hasey, de 500 tonneaux est prêt à recevoir du fret. Pour les conditions s'adresser à bord au capitaine, ou à
TIERNAN, CUDDY & CO,
succrs. Gravier & Tchoupitoulas.

POUR LE HAVRE.
Le navire fin voilier français LEUCHARIS, capitaine Maisin, partira pour le dit port, du 20 au 25 Janvier. S'adresser au capitaine pour les conditions du fret ou passage, ou à M. OSMIN BIGOURDAN,
31 déc rue Toulouse, No. 23.

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin marcheur ULYSSES, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Kennedy, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord,
HARRISON, BROWN & CO,
31 déc No. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR BALTIMORE.
Le brick fin voilier HOPE, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Long, partira pour le dit port, dans le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
28 déc—1j Tims. TOBY & CO.

POUR LA MOBILE.—(Demain.)
La goélette CORA, capitaine Carson, partira comme il est dit ci-dessus, pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, sur la Levée, vis-à-vis la Douane, ou à
28 déc—1j Tims. TOBY & CO.

A FRETER OU A LOUER.
Le fin voilier et beau navire SENATOR, capitaine Hasey, de 500 tonneaux est prêt à recevoir du fret. Pour les conditions s'adresser à bord au capitaine, ou à
TIERNAN, CUDDY & CO,
succrs. Gravier & Tchoupitoulas.

POUR LIVERPOOL.
Le navire américain HERMITAGE, capitaine Sadler, a besoin quelques centaines balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret,
BENJ. BOOTH & Co.

A FRETER.
Le brick de première classe OMAR, capitaine Lucas, peut prendre 150 à 160 boucauds de sucre, s'adresser à
LOGDEN & Co,
rue du Canal, No. 72.

POUR LE HAVRE.
Un navire de 1re classe est attendu de 5 à 600 balles de coton pour compléter le chargement d'un navire pour le dit port. S'adresser à
HARRISON, BROWN & CO.
rue Royale, no. 117.

POUR LA MOBILE.
La goélette SULTANA, capt. Smith, ayant partie de son chargement prête à bord, partira sous peu, au courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au chemin de fer, ou à
TOURNE & BECKWITH,
Nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

500 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Le petit mulâtre de la taille de cette figure, nommé Jacques, âgé d'environ 12 ans, a disparu de la Fourche, le 16 août. Il a sur la tête une cicatrice occasionnée par un coup de sabre, figure naturelle, il a quelques petites marques de petite vérole, il parle français et anglais, il a sur lui un pantalon de drap noir, un casque à oreilles, et un gilet de flanelle rouge. Quiconque le ramènera recevra la susdite récompense.
FORSTALL & CO.

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.
La récompense ci-dessus sera donnée pour la découverte et l'appréhension des voleurs qui sont entrés la nuit dernière dans une maison, rue de la Douane, No. 110, dans laquelle ils ont pénétré par un trou, et enlevé une quantité de cuillers d'argent, à manches d'ivoire, une paire de pincettes à sucre, 3 paires de boutons neufs et plusieurs autres objets. Les cuillers étaient marquées M. E. V. Le voleur qui détenait ces objets appartenant à un bijoutier portait une longue redingote verte.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque ramènera ces susdits voleurs, ou une proportionnée pour tous renseignements qui pourront conduire à leur découverte.
M. WALTON.
21 déc—1j rue de la Douane, nos. 12 et 14.

REÇU par le Tallahassee, de Liverpool, 56 balles vanteaux, 2 caisses guingas de 30 pouces, 14 balles étoffes longues de 38 et 40 pouces de long, 22 balles mantes blanches, 10 balles quadrilles, 8 balles indiennes bleues et blanches, 12 balles mérés de nuées, 3 balles mantes blanches, 53 balles molesines assorties, 6 balles velvetines, 6 balles satinades couleur, choses pour le marché mexicain, lequel devait au drawback, à vendre par
HARRISON, BROWN & CO.

AGENCE POUR ACHAT D'ESCLAVES A RICHMOND, EN VIRGINIE.
LES soussignés sont prêts à recevoir les ordres des Marchands, Planteurs et manufacturiers du Sud et autres personnes pour l'achat et livraison d'esclaves hommes et femmes de 10 à 25 ans, y compris des artisans, laboureurs, ouvriers de champ, domestiques de maison &c. Tous achats ou ventes effectués par l'entremise des soussignés seront exécutés conformément à la loi, accompagnés de documents légaux, garanties, &c. Les conditions seront moitié du prix d'achat, payable à Richmond en donnant l'ordre et la balance lors de la livraison de l'esclave acheté.
☞ Les lettres par la malle devront être affranchies.
JAMES McFALL & CO,
courtiers d'esclaves à Richmond, en Virginie.
Le Louisiana Advertiser et l'Abeille de la Nelle, Orléans; l'Aigle de Donaldsonville; Le Courier de Natchez, l'Advocate de Vicksburg, le Correspondant de Port Gibson; le Palladium de Covington et le Phœnix de St. Francisville ingéreront l'avis ci-dessus pendant un mois et enverront leurs comptes accompagnés des journaux contenant l'avis à James McFall & Co., qui paieront le montant. 31 déc—1

CAFE & CIGARRES—270 sacs de café vert de la Havane, première qualité; 50 mille vieux cigarres de première qualité, en quarts de caisses; 42 mille do. trabucos do; 8 mille do. petits, appelés cigarres de dames; en débarquement du sloop Kingston et à vendre par
M. S. CUCULLU, LAPEYRE & CO.
31 déc Rue Toulouse, No. 27.

EN déchargement et à vendre rue de la Levée, No. 41, 150 caisses de moutarde; 75 barils de beurre de Goshen; 25 caisses de fromages de pomme de pin; 75 caisses de vin d'Oporto, en bouteilles, d'une et deux douzaines; 25 tonneaux de porter de Londres—brown stout—50 barils de cidre nouveau; 45 barils imitation d'eau-de-vie; 200 cais ses de poudre à canon et thé impérial en boîtes;—Aussi: une facture de cartons de fleurs artificielles; chapeaux de Dunstable, de Leghorn, de Palmette; chapeaux pour hommes de Leghorn. S'adresser à
31 déc THOMSON & GRANT.

A VENDRE par les soussignés—30 caisses vin de Bordeaux, Château Léoville, qu'on cédera à bon compte pour chaque facture; 20 paniers vin de Champagne, toutes 1re. qualité; 25 caisses vin de Bourgogne, Chambertin, Romanais et Nuits, 1re. qualité: 15 balles Indienne Française, fond jaune; 3 do. do. do. rouge, convenable pour les marchés mexicains; 5 pipes Eau-de-vie de Cognac, 4ème. preuve; 5 do. véritable Genièvre de Hollande, 1re. qualité; 50 balles coton écrus, de 28 pouces de large; 30 do. do. do. 37 do. do.; 4 caisse do. blanc de 95 do. do.;—En débarquement 56 balles couvertures à nègres, 3 points, 1re. qualité, de la manufacture de M. Grenier.
T. NICOLET & CO,
31 déc rue Toulouse, No. 30.

BOUTEILLES A PORTER ET A VIN—100 paniers bouteilles reçues par le navire Tallahassee de Liverpool et à vendre par
31 déc BENJ. BOOTH & CO.

CABLES EN CHAINES—4 cables en chaines de première qualité, provenant de la manufacture anglaise, deux desquelles sont de 5-8 pouces, une de 11-16 et l'autre de 3-4, à vendre par
31 déc BENJ. BOOTH & CO.

LES soussignés ont reçu par le navire Tallahassee, de Liverpool, et offrent à vendre: 4 casses indiennes demi demi; 4 casses Velours assortis; 6 casses bas communs; 10 balles coton écru de qualité supérieur; 4 casses robes d'imitation Chali.
31 déc BENJ. BOOTH & Co.

SEL—Le reste du chargement du brick Panther, consistant en environ 3,000 boisseaux de gros sel, à vendre par
31 déc LINCOLN & GREEN.

PROPRIETE A VENDRE
UN superbe terrain situé au bayou St-Jean, de forme irrégulière ayant quarante pieds de face au bayou sur environ trois cents quatre pieds de profondeur et ouvrant dans la profondeur.
Cette propriété est très avantageusement située près le pont et du coté de la ville. Cet emplacement est le plus élevé des environs, il y a sur ce terrain une grande bâtisse en bois pouvant servir comme maison de jardinier ou laitier, emplacement qui conviendrait très bien à l'un ou à l'autre. Il y a dans ce terrain un excellent puit, alimenté par une ou plusieurs fortes sources d'eau venant du fleuve, ce qui fait un des principaux revenus de l'emplacement par la quantité d'eau qui s'y débite toute l'année.
Cette propriété est pour être vendue à l'amiable; si au quinze janvier prochain, on n'en a pas disposé, elle sera mise en vente ce même jour, à la Bourse Hewlett, à midi.
Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Antoine Gentil, ou à L. G. Sassinot, rue St-Louis, No. 90.
18 déc—☞ L. G. SASSINOT.

ETABLISSEMENT DE MACHINE A VAPEUR.
No. 120, rue de la Nouvelle-Levée, encoignure St. Joseph.
LE soussigné informe le public qu'il est prêt à construire toutes espèces de machine à vapeur. Il fournira des ouvrages en fer, des fontes de cuivre et de fer, et fera en ce genre toutes sortes de réparations pour les bateaux à vapeur. Les ordres seront exécutés avec promptitude. Il espère que le public continuera à le patroniser.
J. F. OSBORN,
N B Il a maintenant en main: 1 machine de 15 1-2 pouces à cylindre; 1 do. 11 1-2 do. do.; 1 do. 7 1-2 do. do.; 1 do. 6 1-2 do. do. 17 déc—6m

MAGASIN DE VOITURES.
Rue de la Douane, Nos. 12 & 14.
LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Nord, un assortiment complet de Voitures des plus meilleures manufactures des Etats-Unis, comprenant tous les articles de ce genre et entr'autres Voitures de différentes qualité, Barrouches à 2 chevaux, élliptiques et à ressort; barrouches à pornys pour un et à deux chevaux; charabans à 1 et 2 chevaux; charrettes à sommet haut.
Stanhopes, gigs, &c. Le tout offert à des prix modérés, au comptant.
1 déc M. WALTON.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS
ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU
Jardin botanique Linnéen
à Flushing, près de New-York,
ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines. Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à
DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.
N.B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.
28 nov.—6m

J. R. PUTNAM, DENTISTE.
L'HONNEUR d'informer le public qu'il demeure actuellement dans la maison récemment occupé par le docteur Ker, à l'encoignure des rues du Canal et Royale, où on pourra le trouver depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi, prêt à remplir les devoirs de sa profession. Il invite les personnes qui désirent l'employer et le consulter, à venir chez lui, vu qu'il lui est impossible de sortir durant cette partie de la journée (excepté en cas d'indisposition), il a pour les personnes qui l'honoreront de leur visite un salon distinct et séparé, des appartements de sa famille, et où elles peuvent être entièrement particulier pendant l'opération ou en attendant, ses services s'il se trouvait occupé. Ses prix sont ceux généralement établis par l'usage dans sa profession et il n'en départira que pour les personnes de moyens limités ou pour les familles qui l'honoreront de leur confiance; dans ce cas il fera une déduction raisonnable. N'ayant aucun aide et voulant toujours qu'on le trouve chez lui, il est évident qu'il ne peut tenir de comptes et collecter lui-même ce qui lui est dû, il prie donc les personnes qui recevront ses services de vouloir bien régler au moment, ou aussitôt qu'il les recevront convenable, plusieurs personnes s'étant déjà refusées de voir régulièrement des comptes par un délai connu à ce sujet. Il espère que l'on sera particulier aux règles ci-dessus, ce qui lui évitera à lui-même beaucoup de peine et pourra être d'un grand inconvénient pour d'autres personnes, et il saurait toujours à lui-même gré de cette attention. Après les personnes qui lui donneront leurs services, il aimera à avoir la dernière raison de vouloir bien venir régler leurs comptes. 30 nov.

GRAVEUR. Un graveur d'acier allemand, à vendre par TIERNAN, CUDDY & CO,
24 déc encoignure Gravier et Tchoupitoulas.



PAR DUTILLET & MOSSY.
Le cera vendu, le 4 février prochain, à midi, au café de la Nouvelle Bourse, en cette ville, par ordre de la Cour des Prevés et la pétition d'héritage, le susdit café, avec le mobilier y décrite, dépendant de la succession de feu Pierre Volant Lallarme, syndic.

UNE HABITATION située sur le chemin de la Métairie, environ deux lieues de la ville de la Nouvelle Orléans, ayant deux arpens de face sur le chemin, s'étendant en profondeur, jusqu'au Lac Pontchartrain, et de l'autre côté, profondeur de douze arpens bornée, dans la partie d'en bas, par l'habitation de Pierre Derbigny, et dans la partie d'en haut, par l'habitation de Jean Langlois, tirant vers le Lac Pontchartrain, d'un côté, par Langlois, et de l'autre côté par l'Esprit, Fr. f. et les édifices qui s'y trouvent et qui consistent en un pigeonnier de maître, cuisine en briques et autres bâtisses.
Conditions: La moitié payable le 1er. septembre 1836, et l'autre moitié le 1er. août 1839 en billets endossés, hypothéqués et cautionnés à la satisfaction des vendeurs.
UNE HABITATION aussi située sur le chemin de la Métairie, à environ deux lieues de la ville de la Nouvelle Orléans, ayant deux arpens de face de chaque côté du chemin, s'étendant en profondeur, d'un côté jusqu'au Lac Pontchartrain, et de l'autre côté jusqu'à double arpens, bornée des deux côtés par la terre de Françoise Reyroux, f. c. l. et les deux autres côtés par l'Esprit, Fr. c. l. et les édifices qui s'y trouvent et qui consistent en une maison de maître et d'autres bâtisses.
Peter, âgé de 16 ans; Louis, âgé de 16 ans.
James, âgé de 16 ans; Jordy, âgé de 20 ans.
Jacque, âgé de 20 ans; Ben, âgé de 19 ans.
Lewis, âgé de 13 ans; Marie Joseph, de 15 ans.
Conditions:—L'habitation payable un tiers le 28 avril 1834, un tiers le 28 avril 1835 et un tiers le 28 avril 1836 et les esclaves à un et deux ans, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Aussi le même jour et en un seul lot.
Le dixième indivis d'une habitation située sur la rive gauche du fleuve à environ trois lieues au dessus de la N. Orléans, ayant vingt deux arpens de face au fleuve, dont trois arpens s'étendent jusqu'au Lac Pontchartrain, et le reste jusqu'à une profondeur de quarante arpens, bornée à la ligne supérieure par l'habitation de Louis d'Aquin, et à la ligne inférieure par celle de Ludger Fortier, cette ligne ouvrant de treize degrés plus ou moins, avec les édifices qui s'y trouvent, et le dixième indivis de tous les animaux, instrumens aratoires, meubles meublans, et de dix esclaves nommés Léandre, Hilaire, Narcisse, Salandon, François, Sally, Delphine, Victoire, Jacques et Marie Thérèze. Plus le tiers indivis d'un nègre nommé Jean Louis.
Conditions:—L'habitation et les esclaves comptant. Les actes de vente seront passés en l'étude de Ch. de Armas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 3 jan—12 2js

PAR DUTILLET.
Il sera vendu le jeudi, 23 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett,
Un TERRAIN situé au faubourg Ste. Marie, rue St. Paul entre Carondaw et Gravier, joignant la propriété de J. Hénoy, mesurant 30 pieds de face, sur la rue St. Paul sur 106 pieds 7 pouces de profondeur, ayant une maison bâtie dans la cour, depuis l'année dernière composée de 2 appartements, 2 cabinets et une galerie le tout entièrement en bois matériaux de tout premier choix.
Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 3 jan 6 2js

PAR DUTILLET.
Il sera vendu à la Bourse Hewlett, le 23 janvier 1834, à midi,
Une MAISON, formant encoignure, de 30 pieds 2 pouces face à la rue du Chartres sur 70 pieds 1 pouce de profondeur face à la rue Desirée.
Une autre MAISON attenant à celle ci-dessus, ayant 18 pieds 3 pouces de face à la rue Desirée sur 45 pieds de profondeur, le tout en bon état et bien arrangé.
Ces deux maisons ont des citernes et cabinets de retraites et ne font en commun avec d'autres propriétés. Elles seront vendues conformément au plan qui en a été fait par Lefaivre de A. Marigny, notaire public.
Conditions: 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 3 jan

PAR TRIOLO & CANONGE.
Il sera vendu le mardi, 14 janvier 1834, à la Bourse, en vertu d'un ordre de la Cour de Première Instance dans et pour cette ville et paroisse, en date du [illegible] courant, les biens ci-après désignés appartenant à la succession de feu Dame [illegible] veuve [illegible] savoir:
1°. Archimède, nègre créole âgé de 45 ans, bon charretier, ligne de maison, et peu [illegible].
2°. Manette, négresse âgée de 60 ans, bonne [illegible] et charretière.
3°. Un Lot de Terre situé au faubourg [illegible] mant l'encoignure des rues St. Joseph [illegible] ayant, mesure française, 30 pieds de face [illegible] seph, sur 100 pieds de profondeur et face à [illegible] gaine; ensemble une maison et une cuisine [illegible] istant sur le dit lot.
4°. Un autre Lot de Terre situé au même [illegible] ayant, mesure française, 31 pieds de face à la rue St. [illegible] séquente les rues Fouché et des Magasins, sur [illegible] fondeur irrégulière, savoir — 100 pieds de profondeur [illegible] côté gauche, à partir de la rue [illegible] cette dernière, et 75 pieds de profondeur [illegible] ment à la dite rue St. Joseph et séparé de la dite rue St. Joseph et séparé de la dite rue St. Joseph et séparé de